

Réunion du 2 mars 2015

L'an deux mille quinze, le 2 mars à vingt et une heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme MAURICE Bernadette, Mme DESVOY-JOPPE Béatrice,
Mr MILLON Luc, Mr LEBLANC Xavier, Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr
PONSIGNON Daniel, M. RAGOT Nicolas, M. CHAMPONNOIS Jean-Luc

Absente: Mme ORSINI Frédérique

Absentes excusées : Mme LEGRIS Corinne et Mme CHARPENTIER Alexandra

Date de convocation : le 26 février 2015

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas RAGOT,

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 9 février 2015

Le compte rendu est approuvé à 8 voix pour.

CENTRE CULTUREL

- Suite à la réunion du 2 mars 2015 en présence de M. GRZESZCZAK et de la société DP CONSTRUCTION représentée par M. DEVISE, le conseil municipal décide de rester sur la décision de décompte définitif proposé à la société DP CONSTRUCTION au montant du marché attribué lors de l'ouverture des plis. (8 voix pour)
- Avenant Centre culturel / Assistance à Maîtrise d'ouvrage : Après rencontre avec M. GRZESZCZAK afin d'évaluer les réelles prestations réalisées en supplément et non comprises dans la mission de maîtrise d'œuvre, le conseil municipal décide de ne pas accepter l'avenant pour un montant de 5 838.00 € H.T pour la mission OPC. (5 voix pour, 2 contre, 1 abstention)
- Rideaux/Centre culturel : Le devis de la société LAMY a été validé pour un montant de 2329.88 € ht soit 2 795.86 € ttc.

Questions diverses

- Bail de terres communales: Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande d'exploitation des terres communales par M. Florent MILLON consenti par bail à M. MILLON Jean-Marc.
- Classe « CHAM »: Monsieur le Maire fait lecture de la lettre reçue de Monsieur Benoît APPARU, député-maire de Châlons-en-Champagne, concernant la classe à horaires aménagés musique « CHAM ». Ce dispositif ne sera donc pas reconduit, cependant le cycle actuel d'enseignement se poursuivra jusqu'en juin 2018 pour permettre aux élèves actuellement en 6^{ème} d'achever leur scolarité aux collèges.

Agendas

Prochain conseil le 13 avril 2015.

Elections départementales : les 22 et 29 mars 2015

Commission Vie Locale (Organisation du carnaval du 28 mars) : 16 mars 2015 à 20h30

Fin de séance 22h30